



# Déclaration des liens d'intérêts

*Selon article 14 du Règlement général, du 7 juin 2021, chaque membre du Conseil général et du Conseil communal est tenu de déclarer ses liens d'intérêts. Les modifications intervenant en cours de législature doivent être portées sans délai à la connaissance de la Chancellerie communale, qui tient le registre à jour.*

<b>Nom, prénom :</b>	Principi, Flavio
Activité professionnelle :	Ingénieur en mobilité et transport
Fonction politique :	Conseil Général

## Fonctions au sein d'organes de direction ou de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations et d'établissements suisses ou étrangers, de droit public ou de droit privé

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION
VERT·E·S NEUCHÂTELOIS·E·S	MEMBRE DU COMITÉ ET DU BUREAU
JEUNES VERT·E·S NEUCHÂTEL	CO-PRÉSIDENT
VERT·E·S COMMUNE DE NEUCHÂTEL	CO-PRÉSIDENT
ASSOCIATION DES AMIS ET ANCIENS ELEVES DU LYCÉE DENIS-DE-ROUGEMONT (ALDDR)	MEMBRE DU COMITÉ

## Fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts suisses ou étrangers

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION

## Fonctions au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, du Canton et des communes

NOM DE L'ENTITE/DES ENTITES	FONCTION
COMMISSION DE LA JEUNESSE DU DFDS (CANTON DE NEUCHÂTEL)	MEMBRE, REPRESENTANT DES JEUNES VERT·E·S NEUCHÂTEL

